Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

Étude et préparation d’un ouvrage

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-PAR-E11-U11** • Durée : **3 h 30** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la demande du client et sécurisation de l’accord (4 questions) **Page 3**

2. Diagnostic et préparation de l’intervention (4 questions) **Page 6**

3. Quantification des produits et estimation du coût (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/Communication professionnelle et relation client/2026/BP Peintre - Communication professionnelle et relation client - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la demande du client et sécurisation de l'accord

La SARL Atelier Couleurs prépare la mise en peinture des murs d'une pièce de vie dans un logement occupé à Rennes. Le devis accepté prévoit une teinte claire, mais le client demande une teinte plus soutenue et souhaite conserver la date de début prévue.

Question 1.1. À partir des DT 1 et DT 3, relevez les prestations déjà prévues au devis accepté et les éléments nouveaux demandés par le client, en distinguant clairement ces deux catégories.

Catégorie	Éléments relevés
Devis accepté	Protection des lieux, préparation courante des murs, une impression et deux couches de finition en teinte claire standard.
Demande nouvelle	Choix d'une teinte plus soutenue. Le client souhaite également conserver la date de début prévue.

La teinte soutenue modifie une caractéristique prévue au devis. Le maintien de la date est un souhait à examiner avec le client, et non une condition déjà acceptée par l'entreprise. Il faut donc distinguer les prestations contractuelles de la nouvelle demande et de son souhait concernant le calendrier.

Réponse à la question 1.1

Élément à analyser	Réponse du candidat
Prestations prévues au devis accepté	Protection, préparation, impression + 2 couches, teinte claire
Éléments nouveaux demandés par le client	Teinte plus soutenue; maintien de la date souhaité
Informations à faire figurer dans l'accord écrit	.....
Diagnostic et préparations nécessaires	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Devis : protection, préparation courante, impression et deux couches en teinte claire. Demande nouvelle : teinte plus soutenue et souhait de conserver la date de début.

Question 1.2. Expliquez si la demande d'une teinte plus soutenue est automatiquement comprise dans le devis accepté. Justifiez votre réponse à partir des extraits du Code civil du DT 3 et des faits du dossier.

Non. L'article 1103 du Code civil prévoit que le devis accepté s'impose aux parties. Or, il indique une teinte claire de la gamme standard. La demande d'une teinte plus soutenue modifie donc une caractéristique convenue et n'est pas automatiquement comprise dans le devis. Selon l'article 1193, le contrat ne peut être modifié sans le consentement mutuel des parties. L'entreprise doit examiner la demande avec le client et obtenir son accord avant d'appliquer la nouvelle teinte. Le souhait de conserver la date ne vaut pas accord sur cette modification.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La teinte plus soutenue modifie le devis accepté. Son application nécessite l'accord des deux parties.

Question 1.3. Indiquez les informations à préciser par écrit avant de commencer les travaux correspondant à la nouvelle demande : prestation, prix, conséquences éventuelles sur le délai et validation de l'accord par les parties.

Élément à préciser par écrit	Contenu
Prestation	Teinte choisie et produit adapté; prévoir une zone témoin.
Prix	Prix modifié ou supplément éventuel.
Délai	Conséquences éventuelles sur la date de début et la durée des travaux.
Validation	Accord écrit des deux parties avant le commencement de la modification.

L'écrit formalise la modification et conserve une trace de l'accord. Le client doit valider la teinte sur la zone témoin avant son application générale. L'entreprise ne commence pas les travaux modifiés avant cette validation.

Réponse à la question 1.3

Élément à analyser	Réponse du candidat
Prestations prévues au devis accepté	.....
Éléments nouveaux demandés par le client	.....
Informations à faire figurer dans l'accord écrit	Prestation, prix, délai et accord écrit avant travaux .....
Diagnostic et préparations nécessaires	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Écrit préalable : prestation et teinte, prix, conséquences éventuelles sur le délai, puis accord des deux parties avant travaux.

Question 1.4. Rédigez une réponse professionnelle courte au client : accusez réception de sa demande, expliquez les démarches à effectuer avant toute modification du chantier et proposez un moyen de vérifier la teinte avant son application générale.

Bonjour, nous avons bien pris en compte votre demande d'une teinte plus soutenue et votre souhait de conserver la date de début prévue. Nous allons vérifier le produit adapté ainsi que les éventuelles conséquences sur le prix et le délai, puis vous transmettre une proposition écrite. Votre accord sera recueilli avant toute modification du chantier. Nous vous proposons de réaliser une zone témoin sur un support préparé, dans un éclairage représentatif, afin que vous validiez la teinte avant son application sur l'ensemble des murs. Cordialement, Atelier Couleurs.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Demande reçue. Une proposition écrite précisera le prix et le délai; une zone témoin sera soumise à votre validation avant l’application générale.

2. Diagnostic et préparation de l’intervention

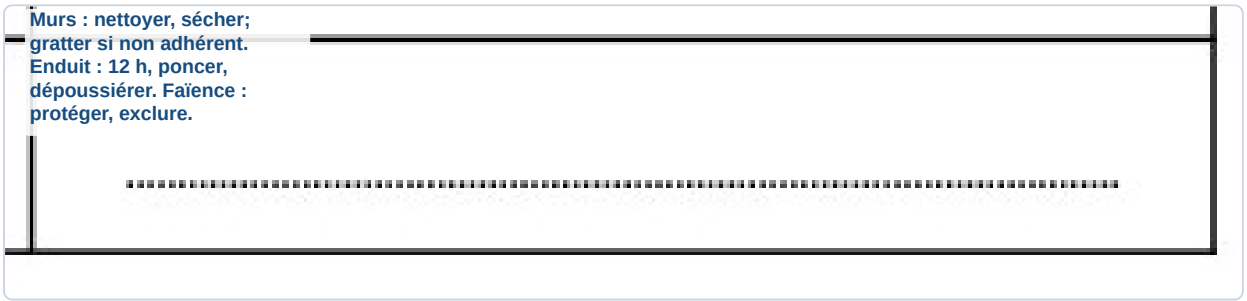
Les murs présentent une peinture ancienne adhérente sur la majorité des surfaces et 6,0 m² de défauts à reprendre à l’enduit. Le chantier se déroule dans un logement occupé où 4,2 m² de faïence sont conservés et où il faut limiter les poussières et préserver les circulations.

Question 2.1. À partir du tableau d’observations et du DT 1, établissez un diagnostic synthétique et indiquez les préparations nécessaires avant application des produits, en distinguant les murs peints, les zones à enduire et la faïence conservée.

Support	Diagnostic	Préparation avant application
Murs peints	Peinture ancienne adhérente sur la majorité des surfaces.	Nettoyer, laisser sécher et gratter les parties non adhérentes si nécessaire.
Zones enduites	6,0 m² de défauts localisés à reprendre.	Appliquer l’enduit de finition, laisser sécher au moins 12 h, poncer et dépoussiérer soigneusement.
Faïence conservée	4,2 m² exclus de la peinture.	Protéger la faïence pendant les travaux.

Avant l’impression, les supports doivent être propres, secs et dépoussiérés. Nettoyer les murs puis les laisser sécher; gratter uniquement les parties non adhérentes. Après reprise des 6,0 m² à l’enduit, respecter le séchage avant ponçage. Protéger la faïence conservée et les biens du client, puis limiter la dispersion des poussières pendant le ponçage. La faïence reste entièrement hors de la surface peinte et les circulations demeurent dégagées.

Diagnostic à reporter dans la case



✓ RÉPONSE À RETENIR

Murs : nettoyer et préparer. Enduit : sécher 12 h, poncer, dépoussiérer. Faïence : protéger et ne pas peindre.

Question 2.2. En vous appuyant sur le DT 2, proposez l’ordre d’application des produits sur les murs concernés. Précisez le rôle de l’impression, les conditions à respecter avant recouvrement et la méthode de validation de la nouvelle teinte avant son application générale.

Après préparation complète, appliquer une couche d’impression sur les murs à peindre. Elle prépare et uniformise le support avant la finition. En conditions normales de température et d’humidité, respecter au moins 6 heures de séchage avant recouvrement.

1. Sur un support préparé, réaliser une zone témoin éclairée dans des conditions représentatives.
2. Faire valider la teinte par le client avant l'application générale et vérifier sa compatibilité avec le produit auprès du fournisseur si nécessaire.
3. Après validation, appliquer les deux couches de finition en respectant le temps de séchage et les conditions indiqués sur l'étiquette.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Impression, séchage minimal de 6 h, zone témoin validée par le client, puis deux couches de finition.

Question 2.3. Proposez un ordre logique des opérations, de la protection de la pièce au nettoyage et à la réception des travaux. Faites apparaître le temps minimal de séchage de l'enduit avant ponçage et le délai minimal de recouvrement de l'impression indiqués au DT 2.

1. Protéger les biens, le sol et la faïence; organiser les circulations.
2. Nettoyer les murs, les laisser sécher et gratter les parties non adhérentes.
3. Reprendre les défauts à l'enduit, attendre au moins 12 h, puis poncer en limitant les poussières et dépoussiérer soigneusement.
4. Appliquer l'impression et respecter un délai minimal de 6 h avant recouvrement, en conditions normales.
5. Réaliser et faire valider la zone témoin avant l'application générale, puis appliquer les deux couches de finition selon l'étiquette.
6. Nettoyer le chantier, retirer les protections et contrôler les finitions avec le client.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Séchage de l'enduit avant ponçage : au moins 12 h. Séchage de l'impression avant recouvrement : au moins 6 h.

Question 2.4. Indiquez trois mesures de prévention adaptées à l'intervention dans un logement occupé et associez chacune à un risque concerné.

Dans un logement occupé, organiser le chantier pour protéger les occupants, les biens et les intervenants.

- **Poussières de ponçage :** limiter leur dispersion, protéger les surfaces et porter les protections individuelles adaptées à la tâche.
- **Exposition aux produits :** assurer une ventilation adaptée et porter les équipements de protection correspondant aux produits utilisés.
- **Chute ou gêne dans les déplacements :** maintenir les accès et circulations dégagés et protéger les équipements et les biens du logement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Limiter les poussières, ventiler et porter les EPI adaptés; protéger les biens et garder les circulations dégagées.

3. Quantification des produits et estimation du coût

Le candidat détermine les surfaces des murs de la pièce rectangulaire, en déduisant les ouvertures et la faïence conservée. Il utilise ensuite les rendements, la marge de pertes, les conditionnements et les prix TTC des documents techniques pour estimer le coût des pots nécessaires.

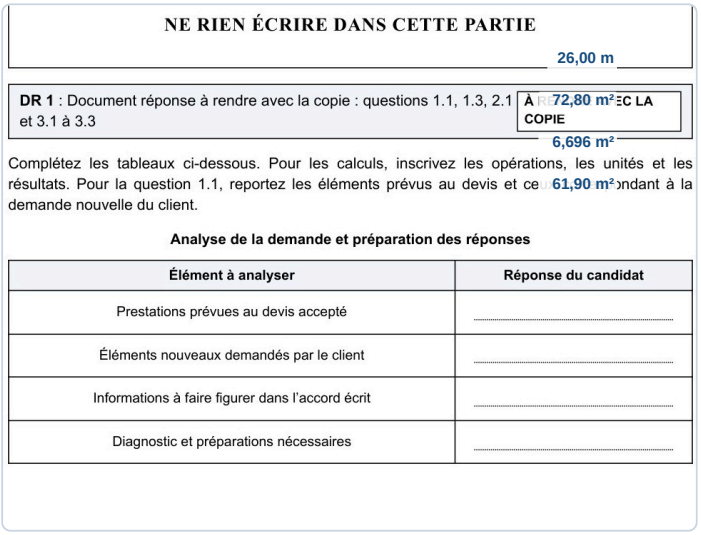
Question 3.1. Calculez la surface brute des quatre murs, puis la surface nette à peindre après déduction de la porte, des trois fenêtres et de la faïence conservée. Présentez les calculs et donnez le résultat au centième de mètre carré.

Le périmètre des murs est égal à deux fois la somme de la longueur et de la largeur. Multiplié par la hauteur, il donne la surface brute. On déduit ensuite séparément la porte, les trois fenêtres et la faïence conservée, qui ne sera pas peinte.

Calcul	Opération	Résultat
Périmètre	2 × (8,00 + 5,00)	26,00 m
Surface brute	26,00 × 2,80	72,80 m²
Ouvertures	0,90 × 2,04 + 3 × 1,20 × 1,35	6,696 m²
Surface nette	72,80 − 1,836 − 4,86 − 4,20	61,904 m²

La surface nette est arrondie au centième demandé. Les zones à reprendre à l'enduit restent incluses dans les surfaces à peindre.

Surfaces calculées sur le document réponse



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

26,00 m

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.1, 1.3, 2.1 et 3.1 à 3.3

À RENDRE AVEC LA COPIE

72,80 m²

6,696 m²

Complétez les tableaux ci-dessous. Pour les calculs, inscrivez les opérations, les unités et les résultats. Pour la question 1.1, reportez les éléments prévus au devis et correspondant à la demande nouvelle du client.

61,90 m²

Analyse de la demande et préparation des réponses

Élément à analyser	Réponse du candidat
Prestations prévues au devis accepté	.....
Éléments nouveaux demandés par le client	.....
Informations à faire figurer dans l'accord écrit	.....
Diagnostic et préparations nécessaires	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Surface brute : 72,80 m². Surface nette à peindre : 61,90 m².

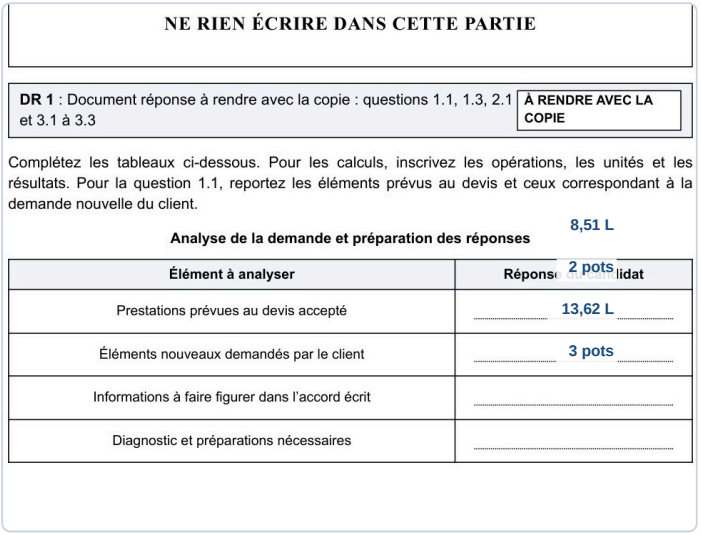
Question 3.2. Calculez les volumes d'impression et de peinture de finition nécessaires en intégrant la marge de pertes du DT 2. Pour la finition, tenez compte des deux couches, puis déduisez le nombre de pots à commander selon les conditionnements fournis.

Les quantités sont calculées sur la surface nette non arrondie de 61,904 m². L'impression couvre une couche à raison de 8 m² par litre. La finition couvre deux couches à raison de 10 m² par litre et par couche. Dans chaque cas, le volume calculé est augmenté de 10 % pour les pertes.

Produit	Calcul avec pertes	Volume requis	Pots de 5 L
Impression	61,904 ÷ 8 × 1,10	8,5118 L, soit 8,51 L	2
Finition, 2 couches	61,904 × 2 ÷ 10 × 1,10	13,61888 L, soit 13,62 L	3

Le nombre de pots est arrondi au conditionnement supérieur : 10 L d'impression et 15 L de finition seront commandés.

Volumes et conditionnements calculés



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.1, 1.3, 2.1 et 3.1 à 3.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux ci-dessous. Pour les calculs, inscrivez les opérations, les unités et les résultats. Pour la question 1.1, reportez les éléments prévus au devis et ceux correspondant à la demande nouvelle du client.

Analyse de la demande et préparation des réponses

8,51 L

Élément à analyser	Réponse / validat
Prestations prévues au devis accepté	13,62 L
Éléments nouveaux demandés par le client	3 pots
Informations à faire figurer dans l'accord écrit	
Diagnostic et préparations nécessaires	

2 pots

✓ RÉPONSE À RETENIR

Impression : 8,51 L, soit 2 pots. Finition : 13,62 L, soit 3 pots.

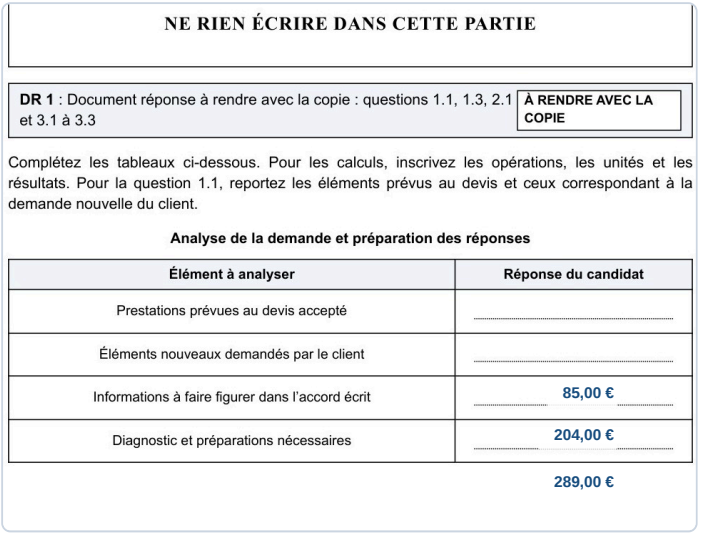
Question 3.3. À partir des prix TTC du DT 3 et des conditionnements retenus à la question 3.2, calculez séparément le coût des pots d'impression et de finition, puis leur coût total. Indiquez si ce chiffrage comprend la main-d'œuvre et justifiez votre réponse.

Le coût des produits se calcule à partir du nombre de pots de 5 L retenu à la question 3.2 et du prix TTC unitaire indiqué au DT 3. On multiplie le prix unitaire par le nombre de pots, puis on additionne les deux montants pour obtenir le total.

Produit	Calcul	Coût TTC
Impression	2 × 42,50 €	85,00 €
Peinture de finition	3 × 68,00 €	204,00 €
Total des pots	85,00 € + 204,00 €	289,00 €

Le DT 3 précise que ces prix excluent la main-d’œuvre et les autres fournitures : ce chiffrage couvre uniquement les pots de peinture.

Coûts TTC complétés sur le document réponse



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.1, 1.3, 2.1 et 3.1 à 3.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux ci-dessous. Pour les calculs, inscrivez les opérations, les unités et les résultats. Pour la question 1.1, reportez les éléments prévus au devis et ceux correspondant à la demande nouvelle du client.

Analyse de la demande et préparation des réponses

Élément à analyser	Réponse du candidat
Prestations prévues au devis accepté	
Éléments nouveaux demandés par le client	
Informations à faire figurer dans l’accord écrit	85,00 €
Diagnostic et préparations nécessaires	204,00 €
	289,00 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total des pots : 289,00 € TTC, hors main-d’œuvre et autres fournitures.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E11-U11 du BP Peintre applicateur de revêtements, session 2026, porte le code 26-BP-PAR-E11-U11 et dure 3 h 30, coefficient 3. Elle étudie la préparation d'un chantier de peinture dans un logement occupé : demande client et accord contractuel, diagnostic des supports, organisation sécurisée, calcul des surfaces, quantification des produits et estimation de leur coût.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un devis accepté engage les parties ; une modification nécessite un accord mutuel formalisé par écrit.
- L'enduit doit sécher au moins 12 heures avant ponçage ; l'impression sèche au moins 6 heures avant recouvrement.
- Surface nette à peindre = surface brute des murs - ouvertures - surfaces conservées non peintes.
- Volume avec pertes = surface à traiter ÷ rendement × nombre de couches × 1,10 ; arrondir le nombre de pots au conditionnement supérieur.

Points de vigilance & attentes du jury

- Séparez les prestations déjà prévues au devis de la demande nouvelle et ne présentez pas une modification comme acquise avant accord écrit.
- Distinguez les supports : nettoyez les murs, reprenez les défauts, protégez la faïence et dépoussiérez après ponçage.
- Respectez les temps de séchage, proposez une zone témoin et faites valider la teinte avant l'application générale.
- Montrez les calculs avec leurs unités, déduisez toutes les surfaces exclues et rappelez que les prix fournis n'incluent pas la main-d'œuvre.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la surface nette des murs à peindre ?

Calculez d'abord le périmètre de la pièce, puis multipliez-le par la hauteur pour obtenir la surface brute des murs. Déduisez ensuite les portes, les fenêtres et toutes les surfaces conservées qui ne seront pas peintes.

Q : Comment intégrer les pertes et déterminer le nombre de pots ?

Divisez la surface à couvrir par le rendement, en tenant compte du nombre de couches, puis augmentez le volume obtenu de 10 %. Divisez par le volume d'un pot et arrondissez toujours au nombre entier supérieur.

Q : Quelle est la durée et comment l'épreuve est-elle organisée ?

L'épreuve dure 3 h 30 et comporte trois parties notées sur 20 points au total : 7 points pour l'accord client, 7 pour le diagnostic et la préparation, et 6 pour les quantités et le coût.

Q : Que faut-il faire valider avant de changer la teinte prévue ?

Il faut préciser par écrit la prestation modifiée, son prix et ses conséquences éventuelles sur le délai, puis recueillir l'accord des parties. Une zone témoin doit aussi être présentée au client pour validation avant l'application générale.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/Communication professionnelle et relation client/2026/BP Peintre - Communication professionnelle et relation client - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.